



**Préavis du Comité de Direction de l'Association
Intercommunale Scolaire de l'Esplanade pour une
demande d'achat de mobilier et de matériel pour la
rentrée scolaire 2015-2016**

Préavis 04/2015

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Le Comité de Direction a le plaisir de soumettre à votre approbation une demande de crédit extrabudgétaire pour équiper, à la rentrée scolaire 2015-2016, 8 classes de 5H-8H ainsi qu'un local technique (imprimante, commutateur réseau etc.) dans le bâtiment modulaire du site scolaire de Le Vaud. Une nouvelle répartition des élèves est à l'origine de cette demande.

Base légale:

Article 27 des statuts de l'AISE selon lequel l'achat du mobilier est à la charge de l'AISE.

Historique:

Le Conseil Intercommunal, en sa séance du 27 novembre 2014, a accepté de financer la construction de 8 salles en éléments modulaires sur le site scolaire de Le Vaud pour la mise en place des pôles HarmoS 5H-8H dès la rentrée scolaire d'août 2015-2016. Il est donc nécessaire de meubler des classes, une salle de travaux manuels, une salle d'ACT (couture) ainsi qu'une salle multifonctions (dessin-sciences).

Le Comité de Direction a veillé à répartir le mobilier existant dans les différentes écoles de notre Association pour la rentrée prochaine. Néanmoins, il manque une quantité non négligeable de mobilier scolaire à acheter, dont voici le détail :

Mobilier et matériel à acheter pour le primaire:

154 pupitres simples
154 chaises, 7 bureaux et 11 chaises pour enseignants, 33 tables carrées de sciences, 23 tabourets, 4 tabourets hauts pour OCOM, 2 armoires, 15 établis pour travaux manuels et 20 étagères. Le coût pour l'achat du mobilier susmentionné est estimé à CHF 220'000.-.

D'autre part, comme nous n'avons plus aucun mobilier en réserve, il serait opportun de commander quelques pupitres et chaises en plus, afin de pouvoir répondre aux besoins en cours d'année scolaire pour un montant maximum de CHF 20'000.-.

Le coût total pour le mobilier primaire est donc estimé à CHF 240'000.-. Cette somme viendra en augmentation du compte achat de mobilier primaire 510.3112.00 et sera financée par le fond de renouvellement du mobilier 9102.00.

De plus, une partie de l'outillage de la salle de travaux manuels est également à la charge de l'AISE. Il en est de même pour le matériel nécessaire pour la salle de couture.

Le coût global de ces achats est estimé à CHF 50'000.-. Cette somme viendra en augmentation du compte achat de matériel primaire 510.3116.00 et sera financée par la trésorerie de l'Association.

Un prélèvement au fond de réserve 9102.00 sera toutefois effectué afin de neutraliser la charge, conformément à son but.

Mobilier à acheter pour le secondaire:

Nous souhaitons également commander 22 pupitres et 22 chaises XL pour le secondaire car certains élèves sont très grands. Le coût estimé pour cet achat est de CHF 20'000.-. Cette somme viendra en augmentation du compte achat mobilier secondaire 520.3112.00 et sera financée par la trésorerie de l'Association. Un prélèvement au fond de réserve 9102.00 sera toutefois effectué afin de neutraliser la charge, conformément à son but.

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction demande au Conseil Intercommunal un crédit extrabudgétaire de CHF 310'000.- pour l'acquisition de mobilier et matériel supplémentaire indispensable pour la prochaine rentrée scolaire d'août 2015, aussi bien pour les élèves de degré primaire que pour ceux de degré secondaire.

Les sommes prélevées viendront en augmentation des comptes achat de mobilier primaire 510.3112.00 et matériel primaire 510.3116.00 et achat de mobilier secondaire 520.3112.00 et seront toutes compensées par le fond de renouvellement du mobilier 9102.00.

EN CONCLUSION

Ainsi délibéré par le Comité de Direction pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal :

- *vu le préavis n° 04/2015 du 22 mai 2015,*
- *ouï les conclusions du rapport de la Commission des finances,*
- *considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.*

Il est demandé au Conseil Intercommunal :

- D'accorder un crédit extrabudgétaire pour l'acquisition de matériel et de mobilier pour un montant global maximum de CHF 290'000.- pour le primaire.
- D'accorder un crédit extrabudgétaire pour l'acquisition de matériel et de mobilier pour un montant global maximum de CHF 20'000.- pour le secondaire.
- Les sommes prélevées viendront en augmentation des comptes achat de mobilier primaire 510.3112.00 et matériel primaire 510.3116.00 et achat de mobilier secondaire 520.3112.00 et seront toutes compensées par le fond de renouvellement du mobilier 9102.00.

Begnins, le 22 mai 2015

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :

La Secrétaire :

Claudine Vanat-Gachet

Vanessa Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

La Secrétaire :

Antoine Nicolas

Vanessa Wicht

Vich le 16.06.2015